

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL CITOYEN DE MONTPLAISIR, ROCHES GRISES, REVEILLON,
HAUTS DE NARBONNE, PLAISANCE, LA COUPE**

Séance du 28 septembre 2016 à 18h30

Présents : Mmes Cabiro, Chazal Martin, Ferrandiz, Vignozzi.

Mrs Albaladéjo, Engel, Louvet, Roche.

Mme Khadri, direction de la citoyenneté.

Excusés : Mmes Alaux, Adjointe au Maire représentant la municipalité, Chapuis, Levallois.

Mrs Chapuis, Ivorra.

Secrétariat assuré par Mr Louvet.

Validation à l'unanimité du Compte-rendu de la réunion du 29 juin 2016 .

Madame CABIROL ouvre la séance en invitant les membres du conseil à faire état des événements survenus dans les quartiers pendant les vacances . Chacune et chacun a pu ainsi s'exprimer librement.

1 SERVICE PROPRETE.

Etat des lieux avec le service propreté urbaine, avec les riverains rue de l'Aigle, et le conseil citoyen, réflexion sur le positionnement des containers à ordures ménagères.

Sites de récupération des ordures ménagères : les bruits et les odeurs sont notamment liés aux couvercles non refermés. Les problèmes ont été résolus ce jour.

Problématique des arceaux rue des Chèvrefeuilles : il manque des supports et des fixations .

Encombrants Croix Sud au niveau de Point S : Absence de ramassage régulier. Cette demande sera transmise par Mme KHADRI aux services compétents.

Réveillon : remerciements aux élus , ainsi qu'à Monsieur le directeur de la propreté urbaine et ses collaborateurs suite à l'installation de poubelles et de distributeurs de sacs de récupération des déjections canines.

2 FEERIES DE NOEL .

Quartiers ciblés : les Hauts de Narbonne, Réveillon, Montplaisir. Une communication sera adaptée à chacun de ces quartiers.

Le conseil citoyen sollicite la reconduction des féeries de Noël 2016 dans les mêmes conditions que celles de l'an dernier qui ont fait l'objet de commentaires très positifs.

3 COMMISSIONS INTER-CONSEIL.

1^{ère} réunion prévue le 29 septembre 2016. Elle portera sur les déplacements.

Réunions suivantes : 4 octobre pour la commission culturelle , 5 octobre pour la commission « cadre de vie et environnement », et 13 octobre pour la commission « lien social ».

Le tableau des commissions sera adressé aux participants très prochainement.

4 QUESTIONS DIVERSES.

Constructions dans l'impasse du Chabali

2 groupes de maisons jumelées sont en cours de construction aux 6 et 15 de cette impasse (zone LV 144 et LV 149) sur des terrains qui paraissent requérir l'obligation

de constructions individualisées selon les règles d'urbanisme dans ce secteur. Un courrier a été adressé début août à Madame GRANIER-CALVET par le collectif des propriétaires voisins pour lui faire part des irrégularités au regard des permis de construire, du PLU d'origine et des documents de la STATIM délivrés lors de l'achat des terrains par les riverains, et pour demander le respect des obligations d'urbanisme dans ce secteur. Par ailleurs, le stationnement le long de cette impasse n'est pas suffisant par rapport au nombre de constructions supplémentaires. Accord du conseil citoyen pour relayer cette demande et solliciter l'intervention urgente de Madame l'Adjointe.

Déchets ménagers :

Le conseil citoyen avait demandé que soient apposées des affichettes à l'entrée des espaces de stockage des containers pour inviter la population à les garder en bon état de propreté. A titre d'essai, quelques membres du conseil les ont réalisées et collées sur les containers. Les premiers résultats sont concluants.

Réseaux de bus :

Mme Chazalmartin évoque les difficultés résultant des modifications apportées au nouveau plan de circulation des bus ainsi qu'aux horaires. Pour un même trajet, la durée du déplacement est plus longue et donc plus fatigante, notamment pour les enfants.

Contrairement aux navettes qui existent spécifiquement pour les enfants des écoles primaires et sécurisent donc les familles, rien n'est prévu pour les collégiens par le conseil départemental. Ils sont donc contraints d'emprunter les transports en commun et ces enfants mineurs ne sont donc plus placés dans les mêmes conditions de sécurité.

Voieries d'accès aux quartiers :

Certains quartiers ne sont desservis que par une seule voirie. C'est notamment le cas de Réveillon. En cas d'accident grave, le quartier serait ainsi totalement isolé et inaccessible. Il est demandé par Mme Ferrandiz d'engager une réflexion sur un second accès (ex : par la D 6009 à l'extrémité de l'avenue de Réveillon qui pourrait être aménagé en double sens de circulation).

Espaces verts :

A la demande des riverains, Monsieur le Maire est intervenu auprès des services municipaux pour assurer l'entretien des espaces verts au bas de la coulée verte et à proximité des jeux d'enfants dans le quartier Réveillon. Nous tenons à le remercier ainsi que les membres de son personnel.

Avaloirs d'eaux pluviales :

Malgré la demande de la mairie, la société VEOLIA ne s'est déplacée pour assurer l'entretien de certains avaloirs qu'à la faveur de l'intervention des riverains auprès des instances supérieures de la société.

Centre commercial de Montplaisir :

Les membres du conseil sollicitent l'installation d'un panneau de signalisation (sur fond jaune) annonçant la présence du centre commercial.

Rappel des questions en attente de réponses par la mairie :

- **REVETEMENT DE CHAUSSEE** demande du 28/10/2015.
Poser le revêtement définitif de la chaussée avenue de Réveillon, entre le giratoire de l'allée de Fontfroide et celui de l'allée de Réveillon, sur environ 150 mètres seulement.

- **VESTIGES ROMAINS QUARTIER REVEILLON :** demande du 27 janvier 2016 .
Quelle suite donnée par la mairie pour ce site sur une superficie de 1175 m2 à mettre en valeur . (réf : délibération du 12 juin 2014)

- **BASSIN DE RETENTION DES EAUX PLUVIALES LE LONG DE LA D 6009 :**
Demande du 27 janvier 2016.
Intervention de la mairie auprès de l'aménageur pour obtenir l'entretien et l'achèvement du bassin en vue d'assurer le transfert dans le domaine communal. (réf : délibération du 12 juin 2014)

- **CARTE SCOLAIRE :** demande du 18/02/2016 renouvelée le 30/03/2016, présentée également directement auprès de Monsieur CESAR, Adjoint au Maire, le 5 décembre 2015 :
 - communication de la carte scolaire de la Commune (primaires et maternelles) et de la délibération qui l'a adoptée.

PROCHAINE REUNION LE 16 NOVEMBRE 2016.

La séance est levée à 20 h.